

Communiqué du lundi 13 septembre 2010

Retraites

Jean-Claude Mailly (FO) s'adresse solennellement aux parlementaires et invite les salariés à en faire de même.

Jean-Claude Mailly, Secrétaire Général de FO, s'est adressé solennellement aux parlementaires qui débattent, à l'Assemblée nationale en ce moment puis au Sénat, du projet de loi réformant les retraites.

Jean-Claude Mailly dénonce un projet dont la mesure d'économie principale repose sur le report de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans des droits au départ en retraite, parallèlement à l'allongement de la durée de cotisation, faisant supporter aux générations actuelles et à venir les ajustements budgétaires découlant de la crise.

Dans sa lettre, ci jointe, il en appelle à l'importante responsabilité des parlementaires face à un projet de loi qui, selon FO, conduit à «reconnaître implicitement une subsidiarité impuissante vis-à-vis des marchés financiers» et à «remettre en cause le pacte social et républicain».

Jean-Claude Mailly confirme l'exigence de FO du retrait ou de l'abandon de ce projet afin que «le dossier retraite soit examiné au regard de ses vrais impératifs de financement et de justice sociale».

Dans le même temps, FO a mis en ligne sur son site internet (<http://www.force-ouvriere.fr>), une procédure simple permettant à tout salarié de s'adresser à son député.